

N° DEC-2023/07

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

**DECISION DU MAIRE DE SIGNER UN CONTRAT AVEC L'ASSOCIATION
« L'ENTRE-SORTS » RELATIF AU SPECTACLE ENQUETE ET MYSTERES
« AL PAPOTE » DONT LA REPRESENTATION AURA LIEU LE SAMEDI 29 AVRIL 2023**

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU le contrat proposé par l'association « L'ENTRE-SORTS » ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : De signer un contrat proposé par l'association « L'ENTRE-SORTS » (*sise 181 avenue Daumesnil - 75012 PARIS*), pour le spectacle enquête et mystères « AL PAPOTE » ;

ARTICLE 2 : Dit que ce spectacle se déroulera le samedi 29 avril 2023 à 14h30 à la salle Jean-Baptiste Corot ;

ARTICLE 3 : Dit que le montant de la prestation sera de 1 282 € net (*mille deux cent quatre-vingt-deux euros*) ;

ARTICLE 4 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs.
Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 6 mars 2023

Décision affichée le :

09 MARS 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Préfecture, de la publication et de l'affichage

Le Maire,

Patrick RAUSCHER

